Compte rendu du séminaire des 1, 2 et 3 juillet 2013

LEPA Privé « Maurice Clavel » - FRONTIGNAN (34)

Participants au séminaire :
Les coordinateurs correspondants Paul AZAIS, Laurent BENITAH, Flavie BORKOWSK, Yves CHAPPOUX, Hervé CONNESSON, Herve DESCOUBES, Jean François DROZ-VINCENT, Gilles DUPUIS, Olivier ILLIEN, François MANSON, Emmanuel MENISSIER, Stéphanie MIKULOVIC, Thierry RAYNAL, Gilles RENAULT*, Cyrille SCHIRO, Nadine TORTOSA*, James VEQUAUD.*
Fabienne KUNTZ-ROUSSILLON (IEA), Marie-Hélène DUPRE (IEA), Gérard SOLIER (ENFA)

Excusés : Sébastien GARDET, Sophie LETALLEC, Vincent MICHAUD, Patrick MONEGO, Patrick THILLIEZ,

**EAPrivé*

Lundi 01 juillet 2013 - 14h :

- Tour de table : la vie des réseaux dans les régions, les difficultés rencontrées, bilans des PRF.

- **La réunion régionale, quelques idées à noter pour son organisation :**

  - Programmer la réunion régionale au SRFD, permet non seulement d'organiser la rencontre dans un lieu central et d'augmenter la motivation des collègues mais surtout de rencontrer (invitations) plus aisément les responsables et notamment le chef du service.

  - Bien animer le choix des thèmes de formations envisagés et noter les noms des votants afin de pouvoir les relancer le cas échéant.

  - Un compte rendu de réunion (thématiques abordées, différents participants, débats …) est indispensable. Possible d'y adjoindre le ppt de l'inspection. Ce compte rendu est à envoyer dans un premier temps à l'inspection pour validation, puis à Gérard Solier pour diffusion aux membres du GAP (conf-GAP EPS et adresses personnelles), puis au SRFD et à tous les collègues de la région (liste de diffusion ou conf-régionale).

  - L'invitation des IPR de l'EN aux réunions semble devoir être quasi systématique. L'inspection se chargera des invitations dans la plupart des cas.

  - Mobiliser le maximum de collègues de la région : Le SRFD convoque tous les enseignants (s'en assurer notamment pour l'E Privé – noter pour le l'IFEAP/CNEAP responsable J Marie L'Haridon à Angers), ce qui n'exclue pas l'information par messagerie électronique…

  - NB. Cyril Schiro étant affecté en dehors de la région Alsace, Hervé Descoubes de Lorraine assurera l'interim pour 2013/14.

Quelques informations à faire partager lors de cette journée :

- BTSA : Faire un point sur les pochettes CCF : nécessité de faire simple pour les présidents de jury. Ils doivent rapidement et facilement comprendre la note de chaque élève (fiche individuelle faisant apparaître clairement 75% et 25%).
- Enquête « Handicap et EPS » : Remercier les participants. Stéphanie Mikulovic enverra un document qui présentera son travail et l'état d'avancement de ses travaux. Annoncer qu'une réflexion du GAP est en cours et que des démarches auprès des services juridiques sont engagées.
- Conditions de recrutement de profs d'EPS par voie de concours réservés (plan de déprécarisation) : posséder un diplôme de sauvetage aquatique (et de secourisme). Voir PNF 2014 pour valider cette compétence.
- Penser à vérifier le « savoir nager » dès que l'on fait une sortie en lien avec les activités nautiques (sortie canoë-kayak, voile etc…) et se référer au texte précisant les différents niveaux.
- Valider le savoir nager en fin de troisième (niveau 1 au moins) parfois difficile à mettre en place mais il est nécessaire de tout faire pour organiser cette validation. Voir le document d'accompagnement de la classe de 3ème (textes EAP).
- Responsabilité des enseignants, relire la note de service 2010 (téléchargeable sur la Conf-EPS). Texte très clair et très complet.
- Commission d'harmonisation des notes : c'est important d'y participer !!!
- NB. Le PNF est différent des PRF…
- STEP = CP5 (et pas CP3)
- BAC STAV passage obligé par la CP2

NB. Demande de l'inspection : *quels sont les établissements qui voient systématiquement leurs notes baissées lors des harmonisations du bac S ? A demander lors des réunions régionales et faire remonter à l'inspection. A demander également qui est invité aux sous-commissions pour apporter les dossiers et discuter les notes ?* ***A demander avant la réunion afin de faire le point.***

Les membres du GAP :

Rappel : une des missions des CCR (coordonnateurs correspondants régionaux - membres du GAP) est de transmettre des documents, des informations…
Lettre de mission : solliciter une réunion pour faire un bilan avec le chef du SRFD. Quelques CCR (peu) en ont une avec ou sans vacation à la clé.

D'où la nécessité de rendre plus **lisibles** et **visibles** les actions des réseaux régionaux EPS (exemple : le réseau ESC a travaillé sur la vie hors temps scolaire et l'EPS n'a pas participé alors que UNSS très présent). Les chalenges inter-établissements sont un bon moyen de montrer l'impact du réseau EPS (surtout pour les responsables du SRFD dont l'image première de l'EPS est… le versant sportif.
Au niveau du GAP, il est important de communiquer en faisant vivre les productions (les diffuser), afin de montrer qu'on existe et que le groupe apporte des ressources aux collègues.

- **Les PRF :** (Programmes Régionaux de Formations)

- Soigner les appellations des stages avec des mots qui mettent en valeur la formation dans sa généralité et non pas seulement l'activité support. Parler de didactique, de sécurité, de projet pédagogique, d'individualisation, de développement durable, d'expertise, de citoyenneté…
- Attention de ne pas faire de doublette avec les stages nationaux (PNF).
- Beaucoup de formations sont organisées mi-juin (période favorable - classes libérées).
- Possibilité d'ouvrir les stages aux régions voisines, aux collègues de l'EN et du privé.
- Certaines régions font une réunion bilan en fin d'année (dans le cadre du PRF) pour échanger, prévoir les prochaines dates des formations, affiner l'organisation de regroupements et chalenges…
- Insister sur les inscriptions et ne pas hésiter à relancer sous peine de voir le stage annulé faute de combattants... C'est malheureusement le cas dans certaines régions. (Statistiquement, l'EPS est la discipline dont les enseignants se forment le plus… mais attention, si les effectifs baissent, les moyens peuvent quand même disparaître !!!

- **Le PNF 2014 : Projet**

- Stage natation notamment pour valider les attestations de sauvetage (déprécarisation),
- Stage bi-qualification : projet à Poitiers,
- EPS et tablettes numériques,
- Activités adaptées en EPS,
- EPS, EDD et didactique du VTT,

- **Les notions de Responsabilité et de sécurité :**

Penser à relire la note de service de 2010. Pour mémoire, au PNF 2013 l'action « Responsabilité de l'enseignant lors de l'organisation et de l'animation des sorties pédagogiques » était proposée par Gérard Solier notamment sur les aspects règlementaires et méthodologiques.

A ce sujet, rappelons que le règlement intérieur de l'établissement doit intégrer un chapitre sur les déplacements, les sorties scolaires et l'organisation des nuitées hors établissement. Les droits et les devoirs des jeunes pendant les temps libres, les visites, pendant les déplacements...

Au sujet de la dispense :

Toujours dans le règlement intérieur, doit apparaître pour les élèves dispensés l'obligation d'être présents en cours. Pas d'étude ni de CDI, car les référentiels de la discipline obligent l'acquisition de compétences méthodologiques et sociales.
A noter également que l'enseignant d'EPS ne doit pas téléphoner directement au médecin. Nécessité de passer par l'intermédiaire de l'infirmière ou du chef d'établissement.

Présentation des 3 thématiques de travail envisagées :

1. **Handicap et adaptation :** handicap et inaptitude partielle, quelles adaptations ? quels contenus ? comment gérer l'hétérogénéité ? quels protocoles d'évaluations ? certificat médical type ? quelle méthodologie ? faut-il proposer une autre activité … ou adapter la même activité que les autres ? rechercher le développement de l'autonomie avec les « non handicapés » pour avoir le temps de s'occuper des autres… Tenir compte d'une caractéristique importante de l'adolescence : être comme les autres.

2. **Référentiel de métier :** version réalisée lors du séminaire GAP EPS de 2004 à Paris. Revoir la présentation, adapter les contenus aux nouvelles pratiques et aux nouveaux textes officiels.

3. **Le futur site EPS** sera hébergé par l'ENFA et visible sur Chlorofil (donc accessible à tous). Regroupant des informations concernant l'actualité, les textes officiels spécifiques à la discipline et des ressources professionnelles, il sera un outil de travail plus adapté que la Conf-EPS dont l'objet est avant tout la communication et les échanges.

Mardi 02 juillet - 8h30 :

Quelques points d'informations supplémentaires :

- DNB : (Diplôme National du Brevet) : Evaluation des élèves sur 3 APS et 3 compétences. Les notes sont pondérées mais différemment de l'EN qui a des outils statistiques. On n'a pas à répondre aux statistiques demandées par l'EN, car souvent les outils ne sont pas adaptés. Par contre, il faut répondre aux demandes des DRAF et SRFD.
  Remarque : idem pour les Bac pro BIT

- Bi-qualification : spécificité de l'enseignement agricole, regardé de près pas l'EN mais très difficile à mettre en place dans ce ministère .

- Enseignement facultatif (voir note de service DGER du 04/06/2013 - Conf-EPS) : pas forcément facile à mettre en place dans l'enseignement agricole (évaluation de 2 activités de niveau 5). D'où la nécessité de n'évaluer qu'une activité. Mais attention, de ne pas baisser le niveau d'exigence et de veiller à respecter la validation d'un véritable niveau 5.

- Bac STAV : Il n'y a plus de pluri obligatoire avec la biologie… 2h30 /semaine - 3 compétences propres différentes avec CP2 obligatoire (mais pas forcément évaluée) - certification : minimum 15 heures de pratique.

- Remarque : grouper le stage santé et DD avec l'EPS afin de faciliter la pratique d'APPN génère une diminution des heures d'EPS !

- CAPA : Voici quelques jours, l'EPS venait d'être retirée de la certification CAPA… Alors que les jeunes ont besoin de l'EPS qui peut répondre à leurs besoins de socialisation, d'acquisition de règles, de développement moteur, de santé, de lutte contre l'obésité… devenir un citoyen lucide …. L'inspection a proposé dans l'urgence un texte montrant tout l'intérêt de notre discipline afin d'aider les jeunes à devenir de bons professionnels. A suivre…
  Remarque : souvent les « décideurs » sont influencés par leur représentation (vécu personnel en EPS lors de leur passage au collège et au lycée). D'où la nécessité permanente de prendre le temps de montrer l'évolution de la discipline et ce qu'elle est actuellement.

- **EPS et situation de handicap :** Stéphanie Mikulovic nous éclaire sur le sujet en nous donnant les principales clés de compréhension et notamment en décrivant les protocoles sur lesquels s'appuyer.

  - Se rapprocher d'« Handisport ». Ses membres sont la plupart du temps très disposés pour proposer des interventions de sensibilisation aux pratiques sportives handisports dans les établissements. Noter que l'appellation appropriée devrait être plutôt *« élèves à besoins éducatifs particuliers ».* Quelques documents officiels permettant de construire nos pratiques.

  - La loi du 11 février 2005 *« pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »* indique clairement que tout élève en situation de Handicap a le droit d'être scolarisé dans son établissement de référence. Elle permet la mise en place des classes inclusives à l'école (CLIS à l'école primaire, ULIS au collège).

  - La note de service de 2008 encourage les actions de sensibilisation au handicap avec les jeunes des établissements agricoles.

  - La MDPH (Maison des personnes handicapées), en concertation avec la famille, détermine la situation de handicap de l'enfant et définit ce qui doit être mis en place. Le tout formulé dans un document, le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

  - Notons qu'il y a toujours un « enseignant référent » qui gère tous les PPS. Possibilité donc de le contacter. De même, il est recommandé de contacter l'ASH (Adaptation Scolaire Handicap) de l'académie dans laquelle l'enfant a été scolarisé.

  - Le PAI : projet d'action individualisé, c'est l'établissement qui met en place avec l'équipe pédagogique, l'infirmière et la famille.

- Le certificat Médical : élaborer un certificat type et le joindre au dossier d'inscription. Car dans la plupart des cas le certificat médical n'apporte aucune précision sur les types de motricités possibles. L'enseignant ne peut donc pas valablement adapter les APSA qu'il souhaite utiliser, ni mieux les organiser ni les évaluer.

Pour conclure, il faut souligner que l'élève en situation de handicap a davantage besoin d'une pédagogie porteuse de « sens » qu'un autre jeune lorsqu'il est confronté à une situation d'apprentissage. D'où la nécessité de toujours se poser la question et de le mettre au centre du dispositif.
NB. Voir les sites dédiés et notamment les démarches des académies de Grenoble, Lille, Rouen.

Mardi après-midi :

Répartition sur deux thèmes de travail :

- Elaboration de l'arborescence du futur site EPS de l'enseignement agricole. Il remplacera l'espace ressources existant dans la conférence EPS.

- Handicap et inaptitude en EPS. Trois directions de travail pour amorcer le chantier qui se prolongera en 2014 :
  - les liens avec le corps médical,
  - la gestion de l'hétérogénéité dans une classe comprenant des élèves avec des besoins particuliers,
  - la méthodologie de la construction de l'évaluation.

Mercredi 8h30 :

- Exposés rapides sur l'avancée des réflexions :

Handicap et inaptitude en EPS :

Gérer les différences, c'est le quotidien du prof d'EPS. Après identification du handicap ou de l'inaptitude, il faut jouer sur différents éléments :
- Travailler sur la mise en autonomie du groupe (ce qui donnera plus de temps pour individualiser),
- Réfléchir sur la manière de donner les consignes (se situer par rapport au groupe, articulation, parole, fiche, tableau),
- Jouer sur différents modes d'organisation (d'un groupe hétérogène à des groupes homogènes…)
- Avoir des variables en stock (facilitatrices ou non),
- Sortir du conventionnel, changer les règles, modifier l'espace… oser. L'APSA n'est qu'un support éducatif. Ne pas hésiter à tout changer.

- Renverser les normes : mettre en place des situations où tout le monde vit le handicap. Cela permet de vivre des situations motrices différentes, de se mettre à la place de l'autre et de favoriser ainsi plus de tolérance et de prise de conscience.

- Exemples : fauteuil basket, match de HB avec une combinaison et un gilet de sauvetage, match de VB avec un bras attaché dans le dos. Construire une grille d'évaluation où tout le monde est évalué avec une grille d'EPS adaptée. Ou encore obliger tous les élèves à passer dans une compétence d'activité physique adaptée (comme la CP2) mais pas forcément évaluée…
- Réflexion : Avoir un élève handicapé, est-ce une plus-value ou un frein pour la classe ?... « Cultiver la différence, c'est s'enrichir les uns les autres »…
- Protocole de gestion d'un élève à besoins particuliers : à suivre car en attente de validation (inspection, service juridique de la DGER). Nécessité de travailler en équipe et de communiquer avec les différents acteurs.

Site EPS agri :

Il se situera dans la rubrique « Ressources et pratiques pédagogiques ». Nécessité de trouver un titre au site. Problème de gestion et d'actualisation du site réfléchir.

NB. Un second séminaire est envisagé afin d'en finaliser les contenus en regroupant 4 à 6 membres du GAP vers le mois de décembre à l'ENFA.

Questions diverses et sujets d'actualité :

- Gestion de la Conférence EPS : Information à donner à l'occasion des réunions régionales sur la recherche d'un nouveau modérateur contrôleur de la Conf-EPS nationale. Pas de décharge mais conduite accompagnée pendant un an et moins de travail à faire dès que le site EPS sera en fonction.

- Concours réservés : certains collègues seront sollicités pour être conseiller pédagogique (CP). Durant 15 jours le CP pilote le stagiaire dans de multiples directions. Rencontre avec tous les acteurs de l'établissement, découverte de la culture particulière de l'établissement, observation de la vie des élèves dans tous les moments et les situations de leur formation. Mais sans oublier bien entendu des moments d'observation, de préparation et de réalisation de (4 à 6) cours dans la discipline.

- GAP : Parution de la *note de service DGER depuis le 20 mars 2013* qui nomme et organise les différents GAP reconnus. Le GAP EPS n'a plus à zigzaguer entre groupe, réseau et diverses appellations plus ou moins contrôlées et se voit reconnu à part entière.
  NB. Bien lire l'annexe 2 de la note de service où se trouve la convention que chaque chef d'établissement d'un membre du GAP doit remplir et signer. Il s'engage à libérer un certain nombre de jours l'enseignant afin que celui-ci participe au séminaire et aux diverses formations qu'il pourra être amené à assumer au niveau national.

- Séminaire 2014 à prévoir en Rhône Alpes à Crémieux (Laurent Benitah) ou en Auvergne à Clermont Ferrand (Patrick Monego)

- Préparation des réunions régionales : le correspondant coordinateur de région fait le lien entre ce qui est produit par le GAP et les informations récoltées durant le séminaire et les collègues de sa région. Il anime la réunion régionale et rédige un compte rendu qu'il fait parvenir à l'inspection pour validation, puis à Gérard Solier (ENFA) et au SRFD. Remarque : le CCR est considéré comme formateur (cf note de service).

- Point sur les thématiques de la réunion de région : présenter les documents produits par le GAP en 2012/2013 afin que chacun puisse se les approprier (Projet pédagogique et EPS et Développement durable).
    - Envoyer les documents aux collègues en les présentant rapidement et en demandant qu'ils se questionnent sur leur propre projet d'EPS sachant qu'un atelier de réflexion sera mis en place le jour de la réunion. (Demander à ceux qui le souhaitent d'apporter leur projet d'EPS).
    - Le jour de la réunion, faire des « ateliers d'évaluation » des projets d'EPS avec le document n°4 du dossier. L'objectif étant que chacun puisse échanger avec les autres collègues et repartir avec une réflexion enrichi. Les projets d'EPS doivent devenir opérationnels, vivants, attachés au terrain.

- L'ordre du jour des réunions régionales:
    - ½ journée avec inspectrice Agri et Inspecteur EN : (power point) présentation de l'actualité des textes officiels, point sur les formations 2013/2014 et 2014/2015, point sur le travail de Stéphanie Mikulovic, EPS et Handicap (attention, ne faire qu'un résumé de son travail, dire qu'une réflexion est en cours pour la production de document mais en attente de renseignements juridiques). Stéphanie enverra quelques diapos résumant les résultats de son enquête.
    - ½ journée de travail sur les thématiques prévues, surtout sur le projet d'EPS. A voir si une autre thématique émerge dans la région. Remarque : chaque enseignant a le choix d'utiliser ou non les documents produits. Ce sont des documents d'aide, rédigés après réflexion des membres du GAP et de l'inspection.

- Liste d'activités régionales : on ne peut modifier la liste pour la rentrée 2013, éventuellement pour 2014 si une forte demande se fait ressentir (attention, maxi 5 activités). Remarque 1 : les établissements ne les utilisent pas assez pour les évaluations. Remarque 2 : Les APSA pour les BTSA sont hors liste.

- Invitation des lycées privés : Contacter jean-marie.lharidon@cneap.fr, 0241257819 de l'IFEAP, c'est lui qui se chargera de contacter les Lycées ainsi que les SRFD. Lui demander le nombre de personnes concernées afin de pouvoir anticiper sur les effectifs et éviter un trop grand nombre de personnes. Si besoin, n'inviter que des représentants. Pour les lycées de l'UNREP, voir avec les contacts donnés par Nadine Tortosa.

Annexes données pour mémoire. NE PAS DIFFUSER !!!

1. *Arborescence du site EPS agri,*
2. *Le certificat « mode GAP »,*
3. *Gestion des certificats médicaux d'inaptitudes.*